LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

HEBDO N° 1286 Du 22 Octobre 2026 - Dossier de presse 22/P99 - Dépôt légal 2000/0137
ISSN 1114-3444 - Tél.: (05 22) 83 83 96 / 25 92 11 - Fax : (05 22) 85 44 62 - Adresse : OUAHA ILOT D Commerces/Mag. N° 28 - Casa-Anfa
Prix : 5 DH Directrice de Publication / Rédactrice en Chef : LAILA DAHRAOUI

L'ESSOR DES CREATIONS D'ENTREPRISES AU MAROC SE HEURTE A DES DEFIS LIES A LA FAILLITE ET A LA PERENNITE DES ENTREPRISES.

Au Maroc, des milliers de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sont confrontées à un risque de faillite dès leurs premières années d'activité, malgré un nombre record de créations d'entreprises, dépassant les 51 000 au premier semestre. Cette situation met en lumière le décalage croissant entre le dynamisme de l'activité économique et la capacité de ces entreprises à survivre et à se développer.

Ce paradoxe met à rude épreuve l'efficacité des dispositifs d'accompagnement et de financement des jeunes entreprises, notamment face à la hausse des coûts d'exploitation, aux retards de paiement et à la difficulté d'obtenir les liquidités nécessaires à la pérennité de leur activité. Les données de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale révèlent la création de 51 805 entreprises au cours du premier semestre 2026, dont 39 001 personnes morales et 12 804 entreprises individuelles. Le nombre d'attestations de non-enregistrement de nom commercial délivrées s'élève à 68 416, témoignant de la dynamique soutenue de la création d'entreprises. Cette dynamique coïncide avec un nombre élevé de faillites d'entreprises : Inforisk a enregistré 15 307 cas d'insolvabilité l'an dernier, dont 98,8 % concernaient des très petites entreprises, et cette tendance devrait se poursuivre cette année. Les données relatives à l'état du secteur de la construction indiquent l'accumulation d'un nombre important d'entreprises inactives, estimées à environ 300 000 ; parmi elles, environ 250 000 sont classées comme entreprises inactives par la Direction générale des impôts, ce qui reflète le phénomène croissant de la cessation effective d'activité sans nécessairement passer par une procédure de faillite ou de liquidation judiciaire. Cette situation soulève des questions quant à la capacité des entreprises nouvellement créées à traverser les premières années de leur activité, notamment compte tenu de leurs capitaux propres limités, de leurs coûts fixes élevés et de leur dépendance croissante au financement à court terme pour couvrir leurs besoins quotidiens.Les risques financiers qui menacent la pérennité des entreprises émergentes se concentrent durant deux phases clés. La première s'étend du 18e au 24e mois d'activité, lorsque les flux de trésorerie initiaux commencent à s'amenuiser et que les créances fournisseurs, les salaires et les charges sociales et fiscales s'accumulent. La seconde phase se situe entre la troisième et la cinquième année, coïncidant avec une augmentation des besoins en matière d'expansion, d'investissement et d'embauche. Ces risques sont particulièrement aigus pour les entreprises liées aux marchés publics et aux contrats de sous-traitance, qui doivent financer l'exécution des commandes en amont avant d'être payées. Leur activité dépend ainsi de la régularité de leurs flux de trésorerie et de leur capacité à respecter les échéances de paiement.

Fragilité financière et risques de défaut de paiement anticipé

Les indicateurs de création d'entreprises au Maroc révèlent une concentration remarquable des nouvelles activités dans des secteurs caractérisés par une forte concurrence et des marges bénéficiaires limitées. Le commerce a représenté 27,2 % des entreprises créées sous forme de personnes morales au cours du premier semestre de cette année, suivi par la construction, les travaux publics et l'immobilier (25,4 %), puis les services divers (20 %). À titre de comparaison, l'industrie n'a représenté que 6,3 %, alors qu'elle nécessite généralement des investissements plus importants et offre un potentiel plus élevé de création de valeur ajoutée et d'emplois durables. La structure juridique des nouvelles entreprises révèle également des vulnérabilités potentielles en matière de capitalisation et de répartition des risques, les sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles représentant 65,5 % des immatriculations d'entités juridiques. De ce fait, la pérennité d'un nombre important de projets dépend des compétences financières et managériales de leurs fondateurs. Ces risques sont amplifiés pour les activités reposant sur un nombre limité de clients ou soumises à des cycles saisonniers, où une baisse de la demande ou des retards de paiement peuvent entraîner une rupture brutale de l'équilibre financier.

Les données d'Inforisk indiquent une hausse continue des faillites d'entreprises ces dernières années, malgré une baisse de 3,3 % en 2025, après des augmentations de 18 % en 2022, 13 % en 2023 et 11 % en 2024. La région Casablanca-Settat a comptabilisé à elle seule 4 410 faillites l'an dernier, soit environ 29 % du total national. Cette même région est en tête en matière de création d'entreprises, avec près de 39,3 % des personnes morales immatriculées au cours du premier semestre 2026, ce qui souligne une corrélation entre l'intensité du dynamisme économique et le risque élevé de défaut de paiement dans cette zone géographique. Dans ce contexte, l'importance d'une approche comptable et fiscale face aux risques de faillite précoce apparaît clairement, d'autant plus que les entreprises émergentes font face à des obligations financières qui dépassent largement les coûts initiaux d'installation et d'équipement. Ces obligations comprennent les impôts, les cotisations sociales, les salaires et les paiements aux fournisseurs, indépendamment de la régularité de leur encaissement. L'absence d'une planification financière rigoureuse engendre des déséquilibres de trésorerie susceptibles de compromettre le respect des obligations légales et contractuelles, même pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est en



croissance. À cet égard, Abdelilah Chenani, expert-comptable et consultant fiscal spécialisé dans la gestion des litiges fiscaux, a mis en garde contre les répercussions des perturbations de liquidités sur la régularité des déclarations et des paiements d'impôts, ainsi que sur les risques auxquels les entreprises sont confrontées lorsque les arriérés et les pénalités financières s'accumulent. Shanani a expliqué que cet aspect souligne l'importance de faire la distinction entre les entreprises qui connaissent des difficultés financières temporaires et celles qui sont confrontées à des déséquilibres structurels dans leur modèle économique, permettant ainsi une intervention précoce avant que les difficultés financières n'atteignent le stade de l'incapacité à performer. L'expert-comptable et conseiller fiscal spécialisé dans la gestion des litiges fiscaux a confirmé que l'Observatoire des délais de paiement révélait la persistance des pressions liées au recouvrement des créances commerciales, malgré l'amélioration enregistrée ces dernières années, les délais de paiement des clients ayant diminué pour atteindre une moyenne de 98 jours de chiffre d'affaires en 2024, soit une baisse de 27 jours, par rapport à la réduction des délais de paiement des fournisseurs à 70 jours des achats. Le même porte-parole a souligné que ces indicateurs restent élevés pour les entreprises à faible enjeu, qui doivent supporter les coûts d'exploitation et d'approvisionnement pendant de longues périodes avant de percevoir leur dû. Le conseiller fiscal a ajouté que cette situation s'aggrave lorsque les difficultés de trésorerie entraînent des retards dans le paiement des impôts et des cotisations sociales, ce qui peut accroître le coût financier du défaut de paiement et limiter la capacité de redressement de l'entreprise. Le recours limité aux mesures préventives et de sauvetage constitue également un problème supplémentaire. Shanani a souligné que les données précédentes d'Inforisk montraient que seulement 27 procédures de sauvetage avaient été enregistrées en 2022, comparativement à la prédominance des cas de liquidation, de dissolution, de cessation d'activité et de cessation d'activité dans les dossiers relatifs à l'insolvabilité des entreprises.

Le financement et le recouvrement permettent de tester la continuité de l'activité.

Les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE) sont confrontées à des difficultés croissantes pour mobiliser les ressources financières nécessaires pour dépasser la phase de création et passer à la croissance, alors même qu'elles détiennent la plus grande part du tissu des entreprises privées au Maroc. La difficulté d'accès aux prêts bancaires constitue l'un des obstacles les plus importants, notamment pour les projets qui ne bénéficient pas de garanties suffisantes ou qui ne disposent pas d'un historique financier et comptable permettant d'évaluer leur capacité de remboursement. Les indicateurs de Bank Al-Maghrib montrent que le taux d'intérêt moyen appliqué aux nouveaux prêts a atteint 5,22 % pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE) au cours du dernier trimestre 2025, contre 4,74 % pour les grandes entreprises. Cette différence reflète un écart important dans le coût du financement entre ces deux catégories. Ce décalage coïncide avec l'exigence de garanties personnelles et de sûretés dans de nombreuses demandes de financement, ce qui contraint certains chefs d'entreprise à puiser dans leurs fonds propres ou à réduire leurs investissements afin d'éviter d'accroître leur endettement.Malgré la mobilisation des mécanismes de garantie publique gérés par l'institution " Tamweelcom " pour plus de 54 milliards de dirhams de prêts au cours de l'année écoulée, à travers plus de 84 000 contrats de garantie, les besoins des petites entreprises en matière de financement du fonds de roulement restent élevés, notamment dans les phases d'expansion de leur activité.***La nouvelle feuille de route de*** la fondation, baptisée " Bridges 2030 ", vise à atteindre 435 000 bénéficiaires d'ici la fin de la décennie, dont 330 000 micro-entreprises et travailleurs indépendants, ce qui témoigne de l'importance d'élargir la base de bénéficiaires des mécanismes de financement et de garantie. Dans ce contexte, Mohamed Amine Benrahmoun, expert-comptable spécialisé en politique fiscale, a souligné l'émergence de la dimension fiscale parmi les déterminants fondamentaux de la continuité des entreprises, compte tenu de l'impact des obligations fiscales sur la gestion de trésorerie et la capacité d'investissement, s'interrogeant sur la mesure dans laquelle le système fiscal actuel est adapté aux spécificités des entreprises nouvellement créées, notamment au cours des années caractérisées par une faible rentabilité et des dépenses élevées par rapport aux revenus. Benrahmoun a expliqué que " cet aspect est également lié à l'importance de la comptabilité et du respect des obligations fiscales dès les premières étapes de l'activité, car certaines entreprises rencontrent des difficultés pour établir des prévisions financières précises, gérer la TVA, contrôler les charges déductibles et respecter les délais de déclaration et de paiement. L'accumulation d'irrégularités comptables ou un suivi insuffisant des obligations fiscales peuvent engendrer des charges financières supplémentaires, ce qui aggrave la fragilité des entreprises déjà confrontées à un manque de liquidités. " Le spécialiste en politique fiscale a souligné la nécessité de développer des mécanismes qui aillent au-delà de la simple simplification des procédures de constitution en société, en fournissant aux entreprises émergentes des outils de planification financière et fiscale, et en renforçant leur capacité à préparer des comptes annuels et à suivre les indicateurs de rentabilité et de liquidité.La même source a souligné l'importance de développer le recours aux services de comptabilité et de conseil fiscal, notamment au cours des trois premières années, comme l'un des moyens possibles de réduire les risques liés à une mauvaise évaluation des besoins de financement et des obligations futures. Les marchés publics et les contrats de sous-traitance avec les grandes entreprises constituent un défi supplémentaire pour la viabilité des petites entreprises, car leur exécution exige la mobilisation de ressources financières initiales pour couvrir les achats, les salaires et l'équipement avant même le paiement des travaux ou services rendus. Si les institutions et entreprises publiques ont enregistré un délai de paiement moyen de 32,5 jours, avec un taux de conformité avoisinant les 92 %, les retards de paiement au sein des chaînes de sous-traitance privées demeurent une source de pression pour les entreprises aux ressources limitées, notamment dans les secteurs de la construction et de l'immobilier.■





HANY COMMUNICATION

***Agence Conseil en Communication et Publicité**
*** Etude et conseil * Stratégie de Communication.**
*** Campagnes Médias * Conception et Réalisation**

Tél.: 0522.83.83.96 / 0522.25.92.11
GSM : 0661.181.574 / 0673.466.458
E-Mail: hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

INFORMATIONS

LA PLUIE APPORTE DE L'OPTIMISME AUX AGRICULTEURS DU NORD

Les différentes régions du nord ont connu d'importantes précipitations au cours du week-end et lundi, ce qui a soulagé les agriculteurs et les associations et organisations auxquelles ils sont affiliés en ce qui concerne la nouvelle saison agricole, car on s'attend à une activité importante dans ces régions au cours des prochains jours.

Les villes de Ksar El Kebir, Larache, Ouezzane, Chefchaouen, Tétouan et Tanger ont enregistré des quantités variables de précipitations, dimanche, et lundi, ce qui a dissipé les doutes et les hésitations qui planaient sur le secteur agricole et ses acteurs dans ces régions. Abdessalam El-Bayari, président de la chambre régionale d'agriculture de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, a exprimé son optimisme quant aux précipitations enregistrées dans la région, soulignant qu'elles " représentent un bon présage, et nous espérons de tout cœur qu'elles se poursuivront et persisteront de manière régulière et appropriée pour la saison agricole ". Al-Bayari a déclaré .que les pluies enregistrées encourageraient les agriculteurs du nord à commencer les labours et à se préparer à semer des céréales et du fourrage pour le bétail, étant donné que les pluies encouragent et motivent les agriculteurs à travailler davantage. Le président de la chambre régionale d'agriculture du nord a indiqué que les semences sont disponibles en différentes variétés, soulignant que les parties concernées par leur approvisionnement se préparent à lancer la commercialisation, et a confirmé lors de contacts directs avec la chambre que la situation est rassurante et que les quantités sont disponibles cette année. Al-Bayari a souligné que l'agriculteur marocain attend les mesures que le nouveau gouvernement et le ministre chargé du secteur, Khalid Hatimi, entendent prendre afin d'apporter le soutien nécessaire aux agriculteurs et de les motiver à travailler et à contribuer pour assurer la continuité et la prospérité de l'activité du secteur. Pour sa part, Lahcen Saikouk, président de l'Association des producteurs de céréales et de légumineuses du Nord, s'est dit satisfait des précipitations enregistrées dans les régions du Nord, soulignant qu'elles restent limitées, mais que leurs aspects positifs sont nombreux.Dans une déclaration Saikouk a expliqué que les pluies dans la région de Loukkos, où il exerce son activité, accéléreront le processus de labour, dynamiseront ce secteur et faciliteront le travail des tracteurs. Le président de l'Association des producteurs de céréales et de légumineuses du Nord a poursuivi en énumérant les avantages des précipitations, qu'il jugeait suffisantes pour des cultures telles que la canne à sucre : " La canne à sucre est la principale bénéficiaire des pluies actuelles, et la plupart des agriculteurs qui l'ont semée ces derniers jours et semaines n'auront pas besoin de l'irriguer. " Saikouk a souligné que la nouvelle saison agricole " est encore loin d'un début idéal, car les précipitations enregistrées restent limitées et insuffisantes ", exprimant son espoir que davantage de pluie sera reçue dans les prochains jours pour commencer le processus de semis des céréales dans des conditions plus favorables et encourageantes.■



Pour Vos Annonces Contactez :
Tél.: **05 22 83 83 96**
05 22 25 92 11
FAX : **05 22 85 44 62**

LE JOURNAL
DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

Directrice de Publication
LAILA DAHRAOUI
Rédactrice en Chef
LAILA DAHRAOUI
E-mail :
hanycommunication@gmail.com

Conception et mise en page
HANY COMMUNICATION
Mme.NADIA HAMZAOUI
Mr. Abderrazak KAMAL IDRISSI
Mr. Amine CHOUIBA
Secrétariat
NADIA HAMZAOUI
Imprimerie ***ECOPRINT***
Distribution ***HANY COMMUNICATION***

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

" EXCHANGES ET COMMUNICATION " SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 400.000.000 DH
SIEGE SOCIAL : 13, BD SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH APPT 23, CASABLANCA - MAROC

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Juillet 2026, il a été décidé ce qui suit:
-Extension de l'objet de la société conformément à l'objet décrit au niveau des statuts avec comme objet principal : " Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant) ".
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 09 Octobre 2026, sous le numéro 1045282.

NEMO TECHNOLOGY SA
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 300.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 16, RUE JBEL AYACHI, APPARTEMENT 4, 10 000, AGDAL, RABAT,
RC N°70.619, IF N° 03381273
CHANGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

L'assemblée générale ordinaire du 31/8/2026 a :
-Constaté la fin du mandat du Conseil d'Administration ;
-Nommé de nouveaux membres du Conseil d'Administration pour une durée de 6 ans allant de l'exercice 2026 à 2031 et se composant de :
-Monsieur Nabil SARGEANE,
-Madame Emilie MOUGENOT SARGEANE,
-Monsieur Nabil BELAKBIR.
Le Conseil d'Administration réuni le même jour a nommé :
-Monsieur Nabil SARGEANE en qualité de Président Directeur Général avec les pouvoirs les plus étendus, sous réserve toutefois des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et au Conseil d'Administration
-Monsieur Nabil BELAKBIR, en qualité de secrétaire du Conseil.
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Rabat le 14/10/2026 sous le numéro 207 873.
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

JURIGEST
SOCIETE 'IDRIMAR"
R.C : 666303

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 05/10/2026 de la société dite "IDRIMAR" S.A.R.L au capital de 100.000,00 DHS et dont le siège est 67, Rue Aziz Bellal Etage 2 N° 3 Casablanca a été décidé :
-Changement de la Signature Sociale : Dorénavant la société sera engagée par la signature séparée de M. SAIGH AYOUB et M. ALSALAME ABDUL.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 14/10/2026 sous le **N°1046259.**

JURIGEST
DISSOLUTION DE LA SOCIETE
SOCIETE "HR DERM" SARLAU
R.C: 574641

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'actionnaire unique en date du 26 septembre 2026 de la société dite " HR DERM " S.A.R.L.A.U au capital de 10.000,00 DHS et dont le siège social est à 67, Rue Aziz Bellal 2ème Etage N°3 Casablanca a été décidé :
-La dissolution anticipée de la société ;
-La nomination du liquidateur et détermination de ses obligations et pouvoirs ;
-La nomination du siège de liquidation ;
-Quitus au gérant unique.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le 14/10/2026 sous le N°1046257.

VYK COMPANY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5EME ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA
RC : 751145
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du **06/07/2026,** il est établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : VYK COMPANY SARLAU
Objet principal :
1)Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant).
2)Négociant
Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit:
***Mr. BENYOUSSEF YASSIN** à concurrence à de **1000 parts**
Siège Social: 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5EME ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA.
Gérance : la société sera gérée par **Mr. BENYOUSSEF YASSIN**
Durée : 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **08/10/2026** sous le numéro **1045067** et inscrit au **RC N° 751145.**

FIDUCIAIRE OUED EL MAKHAZINE
BASSALI ABDELKADER
COMPTABLE AGREE
TEL 0522 28 81 21
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du **13/10/2026** à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: SOCIETE B H F I SARL A ASSOCIE UNIQUE
SIEGE SOCIAL : 105 BD RAHAL MESKINI ETG 7 APPT 71 - CASABLANCA
CAPITAL : .100.000, 00 DH
OBJET : ENTREPRISE DE TRAVAUX DIVERS DE BATIMENTS.
GERANCE : MR BEROUINI HASSAN
DUREE : 99 ANS
EXERCICE SOCIAL : DU 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année
Le dépôt légal à été effectué par au greffe du tribunal de Commerce de CASABLANCA le **15/10/2026** sous le numéro **1046680** et immatriculée au registre de commerce de CASABLANCA le **15/10/2026** sous le numéro : **752569.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION

CABINET DES PRINCIPES COMPTABLES ET FISCALES
" CAPRICOF SARL "
RC CASABLANCA: 210 199
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par acte S.S.P en date du **29/12/2025** à Casablanca, L'AGE de la société **CABINET DES PRINCIPES COMPTABLES ET FISCALES "CAPRICOF SARL",** fait les déclarations suivantes :
1/- Transfert de siège social de LOT DAR CHAOUI BD TAH N 129 ETG 2 AIN CHOCK CASABLANCA à : **BUREAU N°21 IMM A-24 2EME ETAGE BUSINESS SQUARE ANGLE LOT LES BEAUX JARDINS ET BD TAH AIN CHOK CASABLANCA.**
2/- Modification de l'article 5 des statuts et mise à jour des statuts.
3/- Ratification de ces opérations par L'AGE.
Dépôt au Greffe : Deux exemplaires originaux du P.V lié à cette modification ont été déposés au tribunal de commerce de Casablanca sous le **1045494** le **09/10/2026.**
POUR EXTRAI
ET MENTION

LAND&MARINE ENGINEERING SARL
RC: 617251
AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, **23/09/2026** il a été établi les modifications des statuts de la société **"LAND&MARINE ENGINEERING"** Comme suit :
3) Eléments ajoutés ou supprimés :
-Cession des 1000 parts sociales faites au profit de **Mr. MOUSSA EDDAHBI**.
-Démission des deux cogérants **Mr. CHAKIB BIAR** et **Mr. MOUATAZ BELGUELIL** et Nomination **Mr. MOUSSA EDDAHBI** comme gérant unique de la société avec la signature unique.
-Transformation de la forme juridique de la société à responsabilité limitée à Société à responsabilité limitée d'associé unique.
-Modification corrélative des articles 01, 06, 07, 13 et 16 des statuts ;
-Questions diverses ;
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **16/10/2026** sous le **n°1046725**.

INFORMATIONS

MAROC : LE TOURISME PESE DESORMAIS 7,5% DU PIB, EN HAUSSE DE 11,7% EN 2025

Le produit intérieur brut (PIB) touristique du Maroc a progressé de 11,7 % en 2025, pour atteindre 129,7 milliards de dirhams (MMDH), contre 116,2 milliards un an auparavant. Selon le compte satellite du tourisme publié par le Haut-Commissariat au Plan (HCP), la contribution du secteur au PIB national est passée de 7,2 % à 7,5 %. La consommation intérieure touristique a, elle aussi, augmenté, atteignant 222,4 milliards de dirhams.

Le tourisme a renforcé son poids dans l'économie marocaine en 2025. D'après les résultats du compte satellite du tourisme établis par le Haut-Commissariat au Plan, le PIB touristique s'est établi à 129,7 milliards de dirhams, contre 116,2 milliards en 2024, soit une progression de 11,7 %. Cette évolution porte la contribution du tourisme au PIB national à 7,5 %, contre 7,2 % l'année précédente. Le secteur représente également 7,1 % de la production nationale, contre 6,8 % en 2024, tandis que sa valeur ajoutée équivaut à 6,2 % du PIB, contre 6 % un an auparavant. Ces indicateurs traduisent une progression du poids économique du tourisme. Ils reposent toutefois sur des résultats provisoires pour l'exercice 2025, comme le précise le HCP.

Une consommation touristique de 222,4 MMDH

La consommation intérieure du tourisme a atteint 222,4 milliards de dirhams en 2025, contre 201,7 milliards en 2024. Elle a ainsi augmenté de 10,3 %, soit une progression de 20,7 MMDH en valeur.Le tourisme récepteur, qui comprend les dépenses des touristes non-résidents étrangers et Marocains résidant à l'étranger en visite au Maroc, constitue le principal moteur de cette évolution. Sa consommation est passée de 136,9 MMDH en 2024 à 154 milliards en 2025, en hausse de 12,5 %.

La consommation liée au tourisme interne et émetteur a, pour sa part, atteint 68,4 MMDH, contre 64,8 milliards un an auparavant. Cette catégorie, qui prend en compte les dépenses touristiques effectuées au Maroc par les résidents ainsi que certaines dépenses réalisées au Maroc par les personnes voyageant à l'étranger, a progressé de 5,5 %. La structure de la consommation intérieure confirme la prédominance du tourisme récepteur. Sa part est passée de 67,9 % en 2024 à 69,2 % en 2025. À l'inverse, la part du tourisme interne et émetteur a reculé de 32,1 % à 30,8 %. Les dépenses des visiteurs non-résidents ont donc progressé plus rapidement que celles relevant du tourisme interne et émetteur, renforçant leur poids dans la consommation touristique totale.

La production touristique dépasse 199 MMDH

La production du secteur touristique a atteint 199,4 MMDH en 2025, contre 181,9 milliards en 2024, soit une hausse de 9,6 %. La valeur ajoutée du tourisme a également augmenté, passant de 96,4 à 106,8 MMDH, une progression de 10,8 %. Les impôts nets des subventions sur les produits touristiques ont, quant à eux, progressé de 16 %, pour atteindre 23 milliards de dirhams, contre 19,8 milliards en 2024. La progression de ces différents agrégats s'est accompagnée d'une hausse de 11,7 % du PIB touristique, qui s'est établi à 129,7 MMDH.

Le tourisme renforce sa place dans l'économie nationale

Les indicateurs du HCP montrent que le poids du tourisme a augmenté dans plusieurs agrégats de l'économie nationale entre 2024 et 2025. La part de la production touristique dans la production nationale est passée de 6,8 % à 7,1 %. Celle de la valeur ajoutée touristique dans la valeur ajoutée de l'économie nationale a progressé de 6,7 % à 7 %. Enfin, le rapport entre la valeur ajoutée touristique et le PIB est passé de 6 % à 6,2 %. La contribution du tourisme au PIB national a ainsi gagné 0,3 point en un an, pour atteindre 7,5%. Ces résultats confirment le renforcement du poids économique du secteur en 2025, selon le compte satellite du tourisme du HCP. Les données présentées portent sur les résultats provisoires de l'exercice 2025.■

LA BOURSE DE CASABLANCA OUVRE EN HAUSSE

La Bourse de Casablanca a ouvert ses portes mardi matin en légère hausse, son principal indice, le MASI, progressant de 0,08 % pour clôturer à 16 988,99 points.

L'indice MASI.20, qui mesure la performance de 20 sociétés cotées en bourse, a enregistré une hausse de 0,17 %, atteignant 1 228,38 points. L'indice " MASI.ESG ", qui classe les entreprises ayant obtenu les meilleures notes dans les domaines de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la gouvernance, a quant à lui progressé de 0,16 %, pour s'établir à 1 255,26 points. Dans le même contexte, l'indice " MASI Mid and Small Cap ", qui reflète la performance des cours des actions des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, a enregistré une légère hausse de 0,02 %, atteignant 1 619,13 points. Cette performance positive intervient en ce début de séance, après que l'indice MASI a clôturé la séance d'hier sur une tendance baissière, enregistrant une perte de 0,13 %..■



Pour vos annonces légales contactez

Tél.: ***05 22.83.83.96 / 05 22 25.92.11***
hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

CHANGE

	ACHAT	VENTE
USA	9,7917	9,7828
CAD	6,9653	6,9417
GBP	13,081	13,036
DKK (100)	147,13	146,73
NOK (100)	104,25	103,87
SEK (100)	98,942	98,719
CHF	11,868	11,858
JPY(100)	6,1922	6,1829
EURO	10,9973	10,9681
10 DINAR ALGERIENS	0,7281	0,7272
DINAR TUNISIEN	3,2683	3,2597
DINAR LIBYEN	1,9256	1,9278
MRO(100)	24,745	24,723
DINAR KOWETTIEN	31,559	31,469
SAR	2,6103	2,6070
AED	2,6659	2,6634

Source BANK AL-MAGHRIB

WIN EVOLUTION

WIN EVOLUTION

****Business Center***
****Domiciliation des entreprises***
**** Création des Entreprises***
**** Conseil juridique et fiscal***
**** Agent d'affaires***
**** Gestion & Organisation***
**** Propriété Intellectuelle***

75, Boulevard Anfa Angle Rue Clos de Provence
8ème Etage, Appt B103 - 20000 - Casablanca
Tel : 05 20.59.40.80
www.win-evolution.com

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA JUSTICE
COURS D'APPEL DE COMMERCE DE CASABLANCA
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA
DOSSIER N° : 131980
CP N °: 42438
CESSION DE DROIT AU BAIL

PAR
LA SOCIETE "CASA CRISTAL" S.A.R.L - A.U
Domiciliée à Casablanca, 14Bis, rue passage Tolidano.
A
Monsieur Abdelaziz AQQAD, demeurant à Casablanca, Ain Chock, Hay Ousra 1, rue 01, N°120, et titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° MC74745.
Le droit au bail d'un fonds de commerce, exploité dans le magasin portant le n° 14, Situé à Casablanca, Passage Toledano
INSCRIT AU REGISTRE DE COMMERCE SOUS LE NUMERO 357.199
LES OPPOSITIONS SERONT RECUES AU SECRETARIAT GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE (SERVICE DU REGISTRE DU COMMERCE) DANS LES QUINZE JOURS AU PLUS TARD APRES LA DEUXIEME INSERTION.

SAGACE CONSEIL SARL AU

Par acte soussigné privé fait à Casablanca le **05 octobre 2026**. Il a été constitué une société avec les caractéristiques suivantes :
Raison sociale : SAGACE CONSEIL SARL AU.
Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique.
Siège social : 15 rue Ahmed Ennassiri, 2ÈME étage, bureau B03, Palmier - Casablanca.
Objet social : Conseil de gestion.
Capital social : 10.000,00 Dirhams.
Gérant : M. Salah CHEKAIRI.
Dépôt légal : Tribunal de commerce -Casablanca-.
Registre de commerce : 752453.

HISAB EXPERTISE SARL AU
57, RUE OMAR SLAOUI CASABLANCA
TÉL : 05 22 20 80 73 FAX : 05 22 20 80 67
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du **15/09/2026,** il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :
-Dénomination : WE SELL
-Forme Juridique : SARL AU
-Siège Social : Angle Boulevard Yacoub Elmansour Et Rue Kadi Bakkar Rez De Chaussee-Maarif -Casablanca.
-Objet Social : La société à pour objet au Maroc ainsi que dans tous les pays étrangers ce qui suit :
1-La commercialisation pour compte de tiers de tous biens, droits et produits immobiliers, notamment appartements, villas, maisons, bureaux, locaux commerciaux, immeubles, terrains, lots de terrains, résidences et programmes immobiliers, pour le compte de promoteurs immobiliers, lotisseurs, aménageurs, propriétaires, investisseurs ou de toute personne physique ou morale ;
2-La mise en œuvre de toutes actions de prospection, promotion, présentation et commercialisation de programmes et produits immobiliers pour le compte de tiers, notamment la recherche et la présentation de clients, l'organisation de visites, la présentation des biens et programmes, la négociation commerciale et le suivi des prospects et clients ;
3-La conclusion et l'exécution de mandats, conventions de commercialisation, contrats de représentation commerciale, contrats de prestations de services et autres conventions avec des promoteurs immobiliers, propriétaires, investisseurs et opérateurs du secteur immobilier ;
4-La réalisation de toutes prestations de marketing, communication, publicité, promotion commerciale et digitale relatives à la commercialisation de biens et programmes immobiliers, notamment la conception et la diffusion de supports publicitaires, catalogues, annonces, campagnes digitales et autres moyens de communication ;
5-Le conseil et l'assistance commerciale auprès des promoteurs, investisseurs, propriétaires et autres opérateurs immobiliers dans le cadre de la commercialisation de leurs biens et programmes ;
6-L'accompagnement commercial et administratif des clients et partenaires dans le cadre des opérations de commercialisation immobilière, à l'exclusion des actes et activités dont l'exercice est soumis à un agrément, une autorisation ou une habilitation particulière, sauf obtention préalable de ceux-ci ;
7-La création, l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation et la cession de tous bureaux, agences, établissements, fonds de commerce et autres moyens nécessaires à la réalisation de l'objet social ;
8-La prise de participations ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire, ainsi que toutes opérations de fusion, association, partenariat ou collaboration pouvant contribuer à la réalisation de l'objet social ;
9-La participation directe ou indirecte dans les appels d'offres publics ou privés au Maroc ou à l'étranger
10-La société exercera ses activités pour son propre compte ou pour le compte de tiers, notamment dans le cadre de mandats, conventions de commercialisation, contrats de représentation ou contrats de prestations de services.
Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un quelconque des objets précités ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement, le tout dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Royaume du Maroc.
- Durée : La durée de la société est fixée à 99 années consécutives.
- Capital Social : Le capital social est fixé à la somme globale de Cent mille dirhams (100.000,00 DH) divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune entièrement libérée en espèce et se repartit comme suit :
***Mr Tariq CHARDOUDI 1000,00 Parts sociales**
- Gérance : La société sera gérée et administrée par : Monsieur **Tariq CHARDOUDI,** de Nationalité Marocaine né le 17/05/1977 à Oued Zem Khouribga, demeurant en Belgique- Av de Berchem Qte Agathe 10- Et02 Koekelberg 1081 Bruxelles, Titulaire de la CIN N° BH549756, en qualité de Gérant unique de la société pour une durée illimitée, révocable par décision de l'associé unique.
- Année social : L'année social commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre.
- Signature sociale : La société est valablement engagée dans tous ses actes la concernant par la signature unique de Monsieur **Tariq CHARDOUDI.**
-Bénéfice : Les Produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions constituent les bénéfices nets. Sur ces bénéfices il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve atteint une somme égale au vingtième du capital social est il reprend son cours, si pour une cause quelconque, le fonds de réserve vient à être entamé.
-Dépôt Légale : Le dépôt légal a été effectué auprès du Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du **12/10/2026** sous **n° 1045676** et la société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous **N° 751621** en date du **12/10/2026** du registre analytique.
POUR EXTRAIT
ET MENTION
HISAB EXPERTISE SARL AU

LASER 4U
SARL AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 14, RUE IBNOU FARIS, ETAGE 2, APPARTEMENT 3, MAARIF, CASABLANCA
RC CASABLANCA N°706365
EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du **14 septembre 2026,** les associés ont décidé :
1. D'étendre l'objet social aux activités suivantes :
-La distribution et la vente de produits cosmétiques, pharmaceutiques et médicaux ;
- L'importation et l'exportation de produits cosmétiques, pharmaceutiques et médicaux ;
-L'achat, la vente, l'importation, la distribution, la représentation et le négoce en général de tous produits ;
-L'importation, l'exportation, la location, la vente et l'achat de tous produits et matériaux concernant l'activité ;
-La fabrication, l'importation, l'exportation, la distribution et la maintenance des dispositifs médicaux ;
-La fabrication, l'importation, l'exportation et la distribution des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ;
-La fabrication, l'importation, l'exportation et la distribution des compléments alimentaires ;
-L'importation et la commercialisation des produits de beauté, articles et accessoires de coiffure, extensions capillaires, perruques et accessoires pour cheveux.
2. De modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Dépôt légal au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le **09/10/2026** Sous le N°**1045249.**

« ARGAZIL LOGISTIQUE »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 26, MOHAMED EL QORRI, 1ER ETAGE, N° 6, CASABLANCA

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du **15/09/2026,** il a été décidé d'étendre l'objet social de la société, aux nouvelles activités suivantes :
- Transport routier national et international de tout type de marchandises.
DEPOT : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **09/10/2026**, sous le **N° 1045250, RC :734257.**

AVIS DE CONSTITUTION

-Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/09/2026, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : AMX TACH SARL AU
Siège social: 5 RUE ENNOUSSOUR RDC Casablanca.
Objet social: La conception, le développement, l'édition, l'intégration, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation de logiciels, applications informatiques, La conception, le développement, l'exploitation, l'administration et la gestion de plateformes électroniques, sites internet, portails numériques ; La conception, le développement et l'exploitation de solutions basées sur l'intelligence artificielle, notamment les systèmes intelligents, l'analyse et le traitement des données, l'automatisation des processus et les assistants virtuels ;La commercialisation, la distribution, la représentation et la licence de logiciels, solutions technologiques, La recherche, le développement et l'innovation dans les domaines des technologies de l'information, de l'intelligence artificielle, de la digitalisation et de l'automatisation Exploitation des applications et de mise en relation pour le transport
Capital social : 100.000 DHS appartient a **Mr AL HUSBAN AHMED**
Durée: 99 ans
Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **752693**

WM PRO BAT SARL
RC: 531673
AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, 07/09/2026 Elle a été établi les modifications des statuts de la société **" WM PRO BAT"** Comme suit :
3) Eléments ajoutés ou supprimés :
-Cession des **500 parts sociales** faites au profit de **Mr. MOHAMED OUAHID**
-Nomination **Mr. MOHAMED OUAHID** comme gérant unique de la société avec la signature unique de gérant unique.
-Transformation de la forme juridique de la société à responsabilité limitée d'associé unique à Société à responsabilité limitée.
-Modification corrélative des articles 01, 06, 07, 13 et 16 des statuts ;
-Questions diverses ;
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **19/10/2026** sous le **n°1047002.**

MEH EXPERTISE
CONSTITUTION
SOCIETE KHASAL IMMOBILIERE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : DOMICILIE A IMM 01 4EME ETAGE APP 08 COMPLEXE FIRDAOUS - KHOURIBGA
RC N°9979

Suivant un acte sous seing privé en date du 29/09/2026 à Khouribga, il a été procédé à la constitution d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme: société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination: Société KHASAL IMMOBILIERE SARL AU
Siège social: Domicilié à Imm 01 4ème étage App 08 complexe firdaous - Khouribga
Objet social: Promoteur immobilier- négoce
Durée: 99 ans
Capital social: 100.000,00 dh, divisé en 1000 parts de 100 dh chacune
Le capital social est entièrement libéré, souscrit en totalité à: **Mr Salah EL KHARBOUCHI**
La gérance: la société est gérée par **Mr Salah EL KHARBOUCHI** pour une durée illimitée
Année sociale: du 01er janvier au 31 décembre de chaque année.
Immatriculation : la société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de la ville de khouribga le 14/10/2026 sous le numéro : 9979.

ATLAS CAPITAL MANAGEMENT
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 88. RUE EL MARRAKCHI QUARTIER HIPPODROME CASA
RC : 95 599 CASABLANCA

Au terme d'un acte SSP du **16 Septembre 2026,** L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
1-Augmentation de capital de 12.000.000,00 dirhams pour le porter de 1.000.000,00 dirhams à 13.000.000,00 dirhams, par incorporation de réserves, au moyen de la création de 120.000 actions nouvelles de 100,00 dirhams, attribuées gratuitement aux actionnaires
2-Extension de l'objet social : activité principale : gestion d'OPCVM- activités connexes : conseil pour les investisseurs dans les OPCVM sous gestion- commercialisation d'OPCVM sous gestion
3-Modification corrélative des articles 4, 7 et 8 des statuts
4-Adoption des statuts mis à jour
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le **14/10/2026,** sous le **n°1046195.**

CONSTITUTION

DENOMINATION : SDIG
FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée S.A.R.L.
OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
-La construction, la promotion et la rénovation, en vue de leur revente de tous biens immobiliers ;
-L'achat, la vente, la location, la gestion locative de tous biens immobiliers ;
-Entrepreneur de travaux, tous corps d'état;
-Toute activité connexe de valorisation des biens immobiliers ;
-La participation de la société, par tous moyen, et sous quelque forme que ce soit à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer ayant une activité se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets similaires ou connexes notamment par voie de création de société nouvelles d'apports, commandite de fusion ou absorption souscription ou association en participation, d'achat ou de vente de titres et de droit sociaux, de cession ou location de tout ou partie de ces biens et droits immobiliers et par tout autre mode ;
-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser le développement.
DUREE: 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce.
SIEGE SOCIAL : 12 Rue Sabri Boujemâa 1er étage Apt n° 6 - Casablanca.
CAPITAL : Le capital social est fixé à la somme d'Un **Million dirhams (1.000.000.00 Dhs).** Il est divisé en Dix Mille (10.000) parts de cent dirhams (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 10.000, attribuées comme suit :
*De **1 à 3.400 :** attribuées à Monsieur **Ahmed GAOUZI (soit 3 400 parts) ;**
*De **3.401 à 6.700** : attribuées à Monsieur **Hicham GAOUZI (soit 3 300 parts) ;**
*De **6.701 à 10.000 :** attribuées à Monsieur **Nabil GAOUZI (soit 3 300 parts)**
Les parts sociales ont été libérées de 100% à la souscription.
GERANCE : Sont nommés cogérants de la société pour une durée illimitée :
-Monsieur **Ahmed GAOUZI,** de nationalité marocaine, né le 01/01/1952 à Tissa Taounate, domicilié à l'adresse ALLES DES HESPERIDES ANG RUE AMPHALE POLO Casablanca, numéro de CIN B310993.
-Monsieur **Hicham GAOUZI,** de nationalité marocaine, né le 02/11/1983 à Casablanca, domicilié à l'adresse Californie Golf Resort Villa 43 Ville Verte Bouskoura Nouaceur Casablanca, numéro de CIN BJ326148.
-Monsieur **Nabil GAOUZI,** de nationalité marocaine, né le 03/10/1978 à Casablanca, domicilié à l'adresse Lot California Eden Villa Nr 49 Bouskoura Nouaceur Casablanca, numéro de CIN BL4934..
EXERCICE SOCIAL : L'exercice social s'étend du premier janvier au trente et un décembre.
IMMATRICULATION : au registre du commerce de Casablanca.
II - le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro **752543.**

F.M MASTER TRAVAUX
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DE DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: 10 BOULEVARD LIBERTE 3EME ETAGE APT N°5, -CASABLANCA-
CONSTITUTION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte SSP établi à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- DENOMINATION: F.M Master Travaux
- FORME: SARL
- OBJET: La société a pour objet :
-Tous travaux divers.
-Travaux de terrassement, voirie et réseaux divers (V.R.D), assainissement eaux potable.
-Travaux de lotissement.
-Location de tous matériel et matériaux rentrant dans son domaine.
- SIEGE SOCIAL: 10 BOULEVARD LIBERTE 3EME ETAGE APT N°5, CASABLANCA,
- DUREE:99 années à compter de son immatriculation au RC.
- CAPITAL SOCIAL :100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS Chacune attribuée aux associés en représentation de leur apport à savoir :
1.Monsieur **Farid EL GHAZI,** de nationalité Marocaine, né le 01/11/1984, Titulaire de la carte d'identité nationale n° PA89072, propriétaire de **500 parts.**
2.Monsieur **Miloud HARRASS**, de nationalité Marocaine, né le 17/11/1986, Titulaire de la carte d'identité nationale n° BK353202, propriétaire de **500 parts.**
- GERANCE: La société est gérée et administrée pour une durée illimitée par :
-Monsieur **Farid EL GHAZI,** de nationalité Marocaine, né le 01/11/1984, Titulaire de la carte d'identité nationale n° PA89072, et Monsieur **Miloud HARRASS,** de nationalité Marocaine, né le 17/11/1986, Titulaire de la carte d'identité nationale n° BK353202, sont nommés cogérants de la société pour une durée illimitée.
- BENEFICE :5% à la réserve légale, le solde des bénéfices est attribué aux Associés proportionnellement au nombre de parts appartenant à chacun d'eux.
- IMMATRICULATION : Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca le **16/10/2026** et la société a été immatriculée au registre du commerce sous n° analytique **752475.**

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

JURIGEST
" CONSONANCE " S.A.R.L.A.U
SIEGE SOCIAL : 67, RUE AZIZ BELLAL 2EME ETAGE N° 3- CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS
CONSTITUTION D'UNE SARLAU

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du **05 Octobre 202**6, il a été constitué une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : "CONSONANCE'
Siège Social : 67, rue Aziz Bellal 2ème Etage N° 3 - Casablanca
Capital social : le capital est de 10.000,00 dhs
***Mme. ALICE, EDITH, MARIE NEGRE 100 parts sociales**
Objet : La société a pour objet, tant pour elle même que pour le compte de tiers au Maroc ou à l'étranger :
-Le conseil en gestion, l'expertise et l'assistance technique en matière d'inclusion économique et financière, auprès des bailleurs de fonds, ministères, autorités de régulation, institutions financières et autres acteurs et partenaires du secteur financier. Elle propose des diagnostics, des recommandations stratégiques, et un appui à la mise en œuvre. A titre connexe, elle propose formations, production d'études et d'outils méthodologiques, évaluation de programmes et facilitation de réunions et dialogues de politique publique et stratégie institutionnelle ;
-La prise de participation, par tous moyens, dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire ;
Durée : 99 ans
Année sociale : 1er Janvier au 31 Décembre.
Gérance : La gérante unique de la société est : **Mme. Alice, Edith, Marie NEGRE,** de nationalité française, née le 05/04/1976 à Paris, titulaire du passeport français N° 25FK42202 demeurant à Villa N° 46 Rue MZ 212 Fenêtre Mermoz 10700 Dakar Sénégal.
Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de commerce de Casablanca sous le registre de commerce **N° 1046792** en date du **19/10/2026.**

JANAAB INVEST
LA DÉMISSION, ET LA NOMINATION DE NOUVEAU GERANT

Aux termes d'un ASSP du **15/10/2026** à Casablanca, L'associé unique décide ce qui suit :
La démission de Monsieur **JAMALABARCHAN** de ces fonctions de gérance
La nomination de Monsieur **ABDELMOUMEN ELMANSOURI** gérant unique de la société, pour une durée de douze (12) mois à compter de ce jour :
Dépôt LEGAL : a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le **20/10/2026**, sous le **N° 1047080.**

TINSA MAROC
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 300 000 DH
SIEGE SOCIAL : 7 ANGLE RUE CLOS DE PROVENCE ET FRANKLIN GAUTHIER, CASABLANCA
RC: 195659; IF: 1110764; ICE : 000080860000056

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue extraordinairement en date du **28/09/2026**, il a été décidé :
1.Distribution de dividendes exceptionnels.
2. Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités légales.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **19/10/2026**, sous le numéro **1046782**.

MEDIOUNA RESIDENCE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 10 BOULEVARD LIBERTE 3EME ETAGE APT N°5, CASABLANCA
CONSTITUTION D'UNE SARL D'ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte SSP établi à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: GHITASMA IMMOBILIER
FORME: SARL A.U
-OBJET: La société a pour objet :
-La construction et commercialisation des biens immeubles à usages d'habitation, industriel et commercial ;
-L'achat et la vente de tous biens mobiliers et immobiliers ;
-Location de tous biens mobiliers et immobiliers ;
-Tous les travaux de construction ;
-Toutes opération de transport ;
-Toutes opération d'import et d'export, achats et vente de tous matériels industriels relatifs aux industries, pièces détachées Automatique, mécaniques électriques, généralement tous les produits se rattachant directement ou indirectement aux articles sus cités.
- L'acquisition, l'exploitation et la cession de tous brevets, licences, procédés, exclusivités et marque de fabrique ;
SIEGE SOCIAL: 10 BOULEVARD LIBERTE 3EME ETAGE APPT N°5- CASABLANCA,
DUREE: 99 années à compter de son immatriculation au RC.
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS Chacune attribuée à l'associé unique à savoir :
1.Madame **Asmaa BENYAHIA,** née le 01/10/1968, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN BE447582, demeurant à CASABLANCA, LOT ALAFAK NR 427 CALIFORNIE, propriétaire de **1000 part**
- GERANCE: La société est gérée et administrée pour une durée illimitée par :
*Monsieur **Mohamed HAMMADY**, né le 01/01/1972, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN UC25144, demeurant à CASABLANCA, LOT HAMZA NR 11 SIDI MAAROUF,
- BENEFICE: 5% à la réserve légale, le solde des bénéfices est attribué à l'associé unique.
- IMMATRICULATION: Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca le **20/10/2026** et la société a été immatriculée au registre du commerce sous n° analytique **752983.**

" RABAT REGION RESEAUX PUBLICS 3RP S.A. "
SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 10.000.000,00 DE DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : RUE ANNADOURA, HAY RIAD, SECTEUR 9, LOT 20, RABAT - MAROC
REGISTRE DU COMMERCE DE RABAT N°172849

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire (réunie en Assemblée Générale Mixte) en date du **13 juin 2025**, les actionnaires de la société **"RABAT RÉGION RÉSEAUX PUBLICS 3RP S.A."** ont décidé, à l'unanimité, ce qui suit :
1.Approuver la cessation des missions de la Société concernant la réalisation des investissements inhérents au service public de distribution d'eau potable et d'électricité et d'assainissement liquide, et leur transfert à la Société Régionale Multiservices Rabat-Salé-Kénitra (SRM-RSK), dans les conditions fixées par le Protocole de Transfert.
Cette décision a été acté en tenant compte de :
-La loi organique n°113-14 relative aux communes ;
-La loi n°83-21 relative aux sociétés régionales multiservices ;
-Les statuts de la société ;
-Les délibérations du Conseil de l'Établissement de Coopération Intercommunale Al Assima lors de sa session extraordinaire en date du **12 juin 2025** relatives à la liquidation de la société ;
-Le Protocole d'accord de transfert de la mission de la société de développement local **"Rabat Région Réseaux Publics 3RP S.A"** à la Société Régionale Multiservices Rabat-Salé-Kénitra (SRM-RSK) ;
2.La dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation à compter de la date d'approbation de ladite Assemblée;
3.Madame **Soumia CHAJADINE** est nommée liquidatrice de la Société pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus, conformément à la réglementation en vigueur et aux statuts ;
4.Mettre fin aux fonctions du Président du Conseil d'Administration à compter de la même date ;
5.Le siège de la liquidation est fixé à : Rue Annadoura, Hay Riad, Secteur 9, Lot 20, Rabat - Maroc. Tous actes et documents relatifs à la liquidation y seront valablement notifiés et toute correspondance y sera adressée ;
6.Délégation de pouvoirs en vue des formalités.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Rabat le **20 octobre 2026** sous le numéro **2008102.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION.

ALAA BENS3ID TRADING
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE : 100.000.00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : LOTISSEMENT KOUNOUZ 26 ETG 2 BUREAU 3 TIT MELLIL CASABLANCA
RC : 752843
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP , il est établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ALAA BENS3ID TRADING
Objet principal : 1) IMPORT EXPORT
Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit:
Mr. MSKHENE MOHAMED à concurrence à de **1000 Parts**
Siège Social: CASABLANCA, LOTISSEMENT KOUNOUZ 26 ETG 2 BUREAU 3 TIT MELLIL.
Gérance : la société sera gérée par **Mr. MSKHENE MOHAMED**
Durée : 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **16/10/2026** sous le numéro du **1046843** et inscrit au **RC N° 752843.**

WK STYLE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE : 100.000.00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : LOTISSEMENT KOUNOUZ 26 ETG 2 BUREAU 3 TIT MELLIL CASABLANCA
RC : 752969
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP , il est établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : WK STYLE
Objet principal : 1)CONFECTION ET TEXTILE
Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit:
Mr. KHRICHFA WALID à concurrence à de **1000 Parts**
Siège Social: CASABLANCA, LOTISSEMENT KOUNOUZ 26 ETG 2 BUREAU 3 TIT MELLIL.
Gérance : la société sera gérée par **Mr. KHRICHFA WALID**
Durée : 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **16/10/2026** sous le numéro du **1046934** et inscrit au **RC N° 752969.**

PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES MAROC
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 137.999.990,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : ATLANTIC FREE ZONE RN4 COMMUNE AMEUR SEFLIA KENITRA -MAROC
RC KENITRA N°45491 - IF18795820

L'assemblée générale ordinaire, réunis en date du **30 juin 2026,** a pris les décisions suivantes:
-Fin de mandat des administrateurs suivants : Monsieur **VINCENT YANN**, Monsieur **CHAPELLE CHRISTIAN** et la société **Holding Financière** de Participation et d'Investissements ;
-Nomination des administrateurs suivants: Monsieur **Arnaud PERARD DAVID,** Monsieur **CIANCIA FRANCESCO** et la société **STELLANTIS AUTO SAS**, représentée en qualité de représentant permanent par Monsieur **XAVIER MICHEL CHEREAU ;**
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1er instance Kénitra sous le numéro **109950.**
POUR AVIS,
LE REPRESENTANT LEGAL

LACHHAB BETON SARL.AU
RC:406511
AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, **02/10/2026** il a été établi les modifications des statuts de la société **"LACHHAB BETON"** Comme suit :
3) Eléments ajoutés ou supprimés :
-Transfère de siège social de la société du LISSASFA RES KASBAT AMINE GH 6 IMM 44 APP 15 ETG 1 CASABLANCA à **148 RUE ZOUBIR BNOU EL OUAM ROCHES NOIRS REZ DE CHAUSSES BUREAU N°1 CASABLANCA.**
-Modification corrélative de l'article 04 des statuts ;
-Questions divers ;
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **13/10/2026** sous le **n°1046026.**

DATA NETWORK SOLUTION SARL AU

Aux termes du procès verbal en date du **09/10/2026** à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :
-Modification de l'objet social de la société aux activités suivantes :
* Programmation, Édition de logiciels & Ingénierie/Solutions d'IA.
* Services achat et vente de tous matériel informatique et bureautique.
-La mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le **20/10/2026** sous le numéro **1047218.**

SOPHISTECH ENGINEERING - SARL AU
RC N°733073
DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes de la décision de l'associé unique du **09/10/2026,** il a été décidé la dissolution de la société **"SOPHISTECH ENGINEERING -SARL AU"** et nomination du liquidateur : **Mr. NASREDDINE ANASS.**
Le dépôt du dite procès verbal de dissolution, a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **19/10/2026** sous le numéro **1046973.**
Un registre de commerce de déclaration modificatif ou de radiation est déposée le **19/10/2026** au registre chronologique sous le numéro **45110.**

SOCIETE LAND DEVELOPMENT SOLUTIONSSOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL 100 000.00 DHSRC : 409871

L'associé unique de la société **LAND DEVELOPMENT SOLUTIONS** Société à Responsabilité Limitée d'associé unique au Capital de 100 000.00 DHS et dont le siège social est fixé à 46 Bd Zerktouni étage 2 n° Casablanca a décidé suit à une assemblée générale extraordinaire du **14-09-2026**
Les résolutions suivantes :
-Démission de monsieur **HAOUJAR CHAKIR** de la gérance de la société.
-Nomination de **Mr HAOUJAR MOHAMMED** en qualité de gérant unique de la société pour une durée illimitée.
-Modification corrélative des statuts de la société
Le dépôt légal des présentes décisions a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **20-10-2026** sous le **n° 1047318.**

TRANSPORT COMMERCIAL NATIONAL GRAPHIRIUM SARL EN ABREGE TCNG

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/09/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: TRANSPORT COMMERCIAL NATIONAL GRAPHIRIUM SARL, En abrégé tcng
OBJET: -Transport de marchandise pour le compte d'autruit.
SIEGE SOCIAL : 332 Boulevard Brahim Roudani ETG 5 N°21 Résidence Rayane Maarif Casablanca.
DUREE: 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
CAPITAL SOCIAL: Il est fixé à **100.000,00 Dirhams** divisé en 1000 parts de 100,00 Dirhams chacune, Les parts sociales sont attribuées respectivement comme suit :
-Mr SBAI ABDERRAFIA: Apporte une somme de: 20.000,00 DH (Vingt Mille Dirhams)
-Mr SBAI SAAD: Apporte une somme de: 80.000,00 DH (Quatre Vingt Mille Dirhams)
GERANCE: La société est gérée par **Mr SBAI ABDERRAFIA.**
La société sera valablement engagée pour tous les actes concernant tout les établissements de crédits notamment les banques par la signature Simple de **Mr SBAI ABDERRAFIA** pour une durée illimitée.
N° REGISTRE DU COMMERCE 753239 du 21/10/2026.

TRUE CROP

Par acte soussigné privé fait à Casablanca le 15 septembre 2026.
Il a été constitué une société avec les caractéristiques suivantes :
Raison sociale: TRUE CROP.
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique.
Siège social: 49 Rue Ahmed Barakt RDC N°3, Maarif - Casablanca.
Objet social: EPICES (Marchand en gros).
Capital social: 10.000,00 Dirhams.
Cogérants: -Monsieur NADEEM BIN NAVEEN -Monsieur RAJENDRA VED MOHNISH
Dépôt légal: Tribunal de commerce -Casablanca, le **16/10/2026** sous le numéro **1046838.**
Registre de commerce n°: 752833.

" SOCIETE ACORE CONSTRUCTION", SARL AU

Suite à l'apport des titres de l'associé unique de la société SOCIETE ACORE CONSTRUCTION S.A.R.L AU à la Holding Obmdeveloppement, L'associé unique a décidé d'Approuver cet acte d'apport, et procède aux changements de l'associé unique de la société comme suit:
Monsieur Otman ALOUHMY Apporte les 1000 parts à la société OBMDEVELOPPEMENT sarl au, suivant acte apport du 08/04/ 2025 enregistré sous les mentions RE202500380121360 Par conséquence le nouveau associé unique de la SOCIETE ACORE CONSTRUCTION S.A.R.L AU est:: La société Obmdeveloppement, sarl au
Le dépôt légal a été effectué au greffe du T.C de Casa le 21 Octobre 2026 sous leN°1047359.

" NORABOIS "
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE: 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: QUARTIER INDUSTRIEL MASSIRA II, DAKHLA, MAROC.
RC: 1439

I- Au terme de la décision de l'associée unique en date du **21/09/2026** qui a décidée ce qui suit:
1.Révocation de Monsieur BRICK HASSAN en qualité Directeur et Nomination d'une nouvelle directrice à savoir Madame KOUTAR NACHAT ;
2.Pouvoirs à confére
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le **02/10/2026** sous le numéro **: 1044033**.

GROUPE SCOLAIRE ASSIRAJ ALMONIR PRIVE SARL

Aux termes du procès verbal en date du **01/09/2026** à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :
a. Mr HAD ABDELILAH a fait cession de Cinq Cent (500) parts sociales en faveur de Mr HAD ABDELGHANI.
b. Transformation en SARL associée unique.
c. Démission de Mr HAD ABDELILAH de sa fonction de gérant et nomination de Mr HAD ABDELGHANI nouveau gérant pour une durée illimitée.
d. Engagement de la société par la signature simple de Mr HAD ABDELGHANI pour une durée illimitée.
e. La refonte des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de première instance de Berrechid le **08/10/2026** sous le numéro **1357.**

INFORMATIONS

EL MANSOURI FIXE DES OBJECTIFS DE CROISSANCE ET MISE SUR L'EAU, LES ENERGIES ET LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

La cheffe du gouvernement, Fatima Ezzahra El Mansouri, a présenté lundi devant les deux Chambres du Parlement les grandes orientations du programme gouvernemental pour la période 2027/31. Le document fixe notamment un objectif de croissance annuelle moyenne de 5 %, une réduction de l'endettement à près de 62 % à l'horizon 2031, ainsi que des engagements en matière de sécurité hydrique, énergétique, alimentaire et numérique.

Le gouvernement entend adopter une trajectoire économique qu'il présente comme volontariste et réaliste. Lors de la présentation du programme gouvernemental, lundi 19 octobre, Fatima Ezzahra El Mansouri a annoncé un objectif de croissance annuelle moyenne de 5 % sur la période 2027-2031. L'Exécutif prévoit également de contenir l'inflation à 2 % par an afin de préserver le pouvoir d'achat et la stabilité, tout en limitant le déficit budgétaire à 3 % du produit intérieur brut (PIB) sur la période 2026-2031. Pour atteindre ces objectifs, la cheffe du gouvernement a évoqué l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de l'efficacité des dépenses dans le cadre de la réforme de la loi organique relative à la loi de finances, la mobilisation des effets de la croissance et l'augmentation de la contribution des établissements et entreprises publics. Le gouvernement prévoit aussi d'inscrire la dette dans une trajectoire descendante, pour la ramener à près de 62 % à l'horizon 2031. Fatima Ezzahra El Mansouri a souligné que la mise en œuvre du programme relève de la responsabilité du gouvernement, sous le contrôle et l'évaluation du Parlement, avec la contribution des forces nationales et des médias. Elle a également affirmé que l'Exécutif entend rester au service de l'ensemble des Marocains, quelles que soient leurs catégories sociales et leurs orientations politiques, et maintenir le dialogue avec la majorité, l'opposition, les partenaires sociaux et économiques, la société civile, les acteurs des droits humains et les médias.



Sécurité hydrique : 1,8 milliard m3 d'eau dessalée à l'horizon 2031

La sécurité hydrique figure parmi les axes annoncés du programme. La cheffe du gouvernement a indiqué que l'Exécutif entend accélérer la réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer afin de mobiliser 1,8 milliard de mètres cubes d'eau à l'horizon 2031. La stratégie prévoit également de diversifier et de renforcer l'offre en eau, notamment par l'accélération de la construction de barrages, en particulier dans les régions arides et semi-arides, les zones montagneuses et les oasis. Des projets de transfert d'eau entre bassins et régions sont aussi prévus lorsque cela s'avère nécessaire, sans porter atteinte aux équilibres hydriques des territoires concernés. Pour assurer la durabilité de la sécurité hydrique, le gouvernement s'engage à élaborer un plan national de l'eau destiné à servir de cadre stratégique à long terme. Celui-ci devra tenir compte des spécificités naturelles, climatiques, économiques et sociales du pays et assurer la convergence des politiques publiques relatives à l'eau, à l'agriculture, à l'énergie, à l'environnement et à l'aménagement du territoire.

Plus de 52% du mix énergétique en 2030

Sur le volet énergétique, Fatima Ezzahra El Mansouri a annoncé l'accélération du programme de développement des énergies renouvelables, avec l'objectif de porter leur part à plus de 52 % du mix énergétique à l'horizon 2030. Le gouvernement prévoit également de mettre en œuvre l'offre du Maroc en matière d'hydrogène vert et de déployer progressivement la feuille de route relative aux infrastructures gazières. En parallèle, il entend rationaliser la demande croissante en énergie grâce à des mesures d'efficacité énergétique.

Porter la part des semences nationales à 50%

En matière de sécurité alimentaire, la cheffe du gouvernement a annoncé une orientation visant à passer d'un soutien conjoncturel à une meilleure maîtrise des facteurs de production. Un programme consacré à la souveraineté en matière de semences doit permettre de faire passer la part des semences nationales de 20 % à 50 % au cours du mandat. Le gouvernement prévoit aussi de sécuriser les stocks et l'approvisionnement du marché, de réviser les réserves de céréales et de réguler les exportations des filières sensibles.La reconstitution du cheptel figure également parmi les engagements annoncés. Elle doit notamment passer par la facilitation de l'accès des petits éleveurs aux races à forte productivité, le soutien aux races locales ainsi que le renforcement de la vigilance sanitaire et épidémiologique.

Cybersécurité et protection des données

Le programme gouvernemental prévoit la mise en place d'un mécanisme national intégré consacré à la cybersécurité et à la protection des données et des systèmes vitaux. L'Exécutif entend également étendre l'accès à Internet, particulièrement dans les zones éloignées, élaborer un cadre pour une intelligence artificielle sûre et responsable, attirer les investissements et soutenir les start-up innovantes.

Renforcer les chaînes de valeur

La cheffe du gouvernement a aussi mis l'accent sur le renforcement de la souveraineté industrielle et de la place du Maroc dans les chaînes de valeur. Cette orientation doit notamment s'appuyer sur la mise en œuvre des initiatives royales africaines et atlantiques, ainsi que sur le développement des corridors maritimes, logistiques et énergétiques, des nouveaux métiers et des industries à faible empreinte carbone. " En application des Hautes Orientations royales, nous réunirons les conditions nécessaires à l'émergence d'une base industrielle et technologique de défense, en améliorant le cadre juridique, la compétitivité et les incitations ", a déclaré Fatima Ezzahra El Mansouri. Elle a également annoncé la volonté de constituer une flotte nationale de marine marchande forte et compétitive, tout en accélérant les grands projets portuaires et les zones logistiques et industrielles qui leur sont associées. Pour la cheffe du gouvernement, les transformations mondiales imposent une approche intégrant la sécurité hydrique, alimentaire, énergétique et environnementale, ainsi que les risques géostratégiques et les nouveaux risques numériques et scientifiques.■

Fiduciaire Basma (S.A.R.L)

*** Travaux Juridiques Travaux Comptables**

*** Conseils * Audit**

Siège: COMPLEXE BUSINESS SQUARE JARDIN GH4, ANGLE LOTISSEMENT LES BEAUX JARDINS ET BD TAH 1ER ETAGE BUREAU N° 9 AIN CHOK – CASABLANCA.
Tél.: 05.22.50.55.41/ Gsm:06.61.05.50.67 / 06.66.48.62.94
Email : Fidubasma@gmail.com

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

FIDUCIAIRE NOTRE SIEGE FIDUNSI

Avec une variété de service supplémentaire :

*** Domiciliation Juridique * Centre d'affaire**

*** Conseil Juridique, fiscal et comptable**

*** Tenue de comptabilité**

*** Diagnostic des entreprises * Audit**

Adresse : Angle Bd Mohamed 5 Et Rue Ait Ba Amrane Mohamed V Center b Etage 9 N° 907 - Casablanca -
Tél. : 05 22 40 71 73 - 05 22 40 71 74 Fax : 05 22 40 71 73

NOTRE FIDUCIAIRE C'EST VOTRE SIEGE

JURIGEST

*** Assistance et Gestion Comptable**
*** Assistance et Gestion en fiscalité**
*** Tous Travaux Juridiques et Comptables**
*** Tous Travaux Audit**
*** Tous travaux d'Organisation**

119, Bd. Bir Anzarane, Résidence Ramzi Casablanca
Tél.: 022.98.97.49/ Fax : 022.98.97.66

F I D U N A R A s . a . r . l

*** Constitution de Société**
*** Tenue de Comptabilité**
*** Déclarations Fiscales et Sociales**
*** Rédaction d'actes**

30, Rue 155 - Hay Moulay Abdellah - Aîn Chok - CASABLANCA
Tél.: (022) 50-05-14

INFORMATIONS

LE JOURNAL
DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE

Visitez dès maintenant notre plateforme officielle et découvrez l'actualité légale et économiques du Maroc

VISITEZ NOTRE SITE

www.lejournaldesannonces.ma

- Information officielles - Actualité économique
- Accès simple et rapide

